



FRANCE

L'inquiétude des bacheliers sans réponse

Le ministère de l'enseignement supérieur cherche d'ores et déjà à rassurer les candidats

Pas une opération de déminage, juste un exercice de « pédagogie ». Alors que plus de 800 000 jeunes vont se connecter sur la nouvelle plateforme d'admission post-bac, Parcoursup, le 22 mai, et découvrir les réponses à leurs vœux d'orientation, le ministère a voulu préparer le terrain auprès des médias.

Le message : il sera difficile de tirer un bilan de la procédure dès le 22 mai, cette date n'étant que « le début d'un processus qui va monter en puissance » dans les jours et semaines qui suivront. Sous-entendu : pas de panique ! Les candidats et leurs familles ne doivent pas s'inquiéter si les propositions d'admission ne sont pas satisfaisantes ce jour-là. Mais surtout si de nombreux candidats n'ont pas encore de réponse.

Une petite musique en harmonie avec les « éléments de langage » qui circulent dans certains rectorats. Un diaporama diffusé lors d'une réunion à Versailles explique ainsi qu'afin de « faire patienter les candidats » et « rassurer les familles », les professeurs pourront rappeler qu'« il faut un peu de patience, tout n'est pas joué le 22 mai. » La question est sensible. Difficile d'oublier à quel point, le 8 juin 2017, les résultats de la première phase de réponses de l'an-

cienne plateforme Admission post-bac (APB) avaient fait le buzz. En cause, les quelque 150 000 qui n'avaient aucune proposition à quelques jours du baccalauréat.

Pour comprendre les précautions du ministère, il faut revenir sur le fonctionnement de la plateforme d'admission Parcoursup. La réforme des règles à l'entrée du supérieur repose sur deux piliers : outre le tri inédit opéré à l'entrée des licences universitaires, sur la base d'un examen des dossiers des candidats, la nouvelle procédure d'affectation sera désormais en continu, du 22 mai au 6 septembre, et non plus en trois phases comme par le passé. Les candidats répondront au fil de l'eau aux propositions qui leur seront faites.

L'épreuve du réel

Le ministère a fait le choix de ne pas demander aux candidats de classer leurs vœux par ordre de préférence comme leurs prédécesseurs le faisaient. Une façon d'en finir avec l'ancien algorithme d'APB qui s'appuyait sur cette hiérarchisation des vœux pour ne faire qu'une seule proposition au candidat, la meilleure possible. Conséquence de cette nouvelle règle : les bons élèves, qui ont un excellent dossier, ris-



quent bien d'être acceptés dans la majorité des formations qu'ils demandent, monopolisant ainsi de nombreuses places au tout début de la procédure. Un temps imparti leur sera laissé pour accepter ou refuser les propositions qui leur sont faites, et libérer ainsi des places pour les suivants, laissés « en attente » jusqu'à ce moment-là.

Un rapport de la Cour des comptes d'octobre 2017 permet d'avoir un ordre de grandeur du nombre de jeunes qui pourraient ainsi se retrouver sans proposition. En 2017, sans mise en œuvre de l'algorithme APB, 300 000 candidats n'auraient reçu aucune proposition en début de procédure, pouvait-on lire dans ces pages... A l'épreuve du réel, la procédure devrait donc bien laisser plus de gens en attente, et plus longtemps.

De quoi se souvenir des craintes qu'avaient exprimé en novembre 2017 des spécialistes des processus d'affectation scolaire. Ceux-là estimaient que la nouvelle « *procédure revient à répliquer ce que faisait l'algorithme [d'APB avec la hiérarchisation des vœux], sauf qu'elle va le faire partiellement et bien plus lentement* ».

Au ministère, pas question donc de retenir le nombre de jeunes en attente au 22 mai comme un indi-

icateur de l'efficacité de sa nouvelle procédure. Au moins « *deux tiers* » des candidats auront reçu une proposition avant le bac (qui débute le 18 juin), promet-on, et « *80 % en juillet* ». Pour rappel, en 2017 sur les 87 000 candidats sans proposition au 14 juillet, il n'en restait que 3700 fin septembre. Le ministère n'a cessé de répéter que tous les candidats auraient une proposition de formation dans le supérieur et promet de financer des places supplémentaires pour y arriver si la situation l'exige.

Avec une différence de taille néanmoins : si les candidats en attente risquent d'être plus nombreux – certes temporairement – cette année, leur profil devrait être différent de celui de leurs homologues de l'année précédente qui avaient provoqué l'émoi durant l'été, et fait monter la polémique. Ces bacheliers aux notes excellentes qui avaient fait la « une » des médias, car refusés des filières universitaires qu'ils convoitaient à cause du tirage au sort, devraient beaucoup moins figurer sur les listes d'attente. Ce qui ne sera sans doute pas le cas des profils un peu moins « bons » qui pourraient devoir attendre plus longtemps. ■

SÉ. G.